

Repoussées par le gouvernement lors des débats sur la loi contre le terrorisme, ces propositions doivent être adoptées

Après les ignobles attentats terroristes qui ont profondément meurtri et choqué notre Nation, les Français ont apporté la meilleure réponse, celle de l'unité et de la détermination. Ils ont montré que la France ne cèdera devant aucune menace.

Le cadre législatif existant doit être modifié.

Le gouvernement doit soutenir et adopter en urgence ces différentes mesures nécessaires à la sécurité des Français.

- 1 Renforcer la coopération internationale** en matière de renseignement, là où elle s'est dégradée.
- 2 Réformer l'espace Schengen** pour améliorer les contrôles aux frontières et les échanges d'informations.
- 3 Adopter sans délai une loi-cadre sur le renseignement** renforçant les moyens juridiques d'intervention des services spécialisés pour les rendre plus efficaces (procédures administratives d'enquête et de surveillance...).
- 4 Les moyens humains et financiers dont disposent les forces de police et de gendarmerie** qui assurent la protection du territoire contre la menace terroriste doivent être préservés. Ils doivent donc être exonérés de l'effort national d'économies.
- 5 Retrait ou déchéance de la nationalité française** pour les terroristes binationaux.
- 6 Instauration d'une peine complémentaire de crime d'indignité nationale** assortie d'une peine de dégradation nationale emportant la privation des droits civiques, civils et politiques, pour les terroristes français.

- 7 Interdiction administrative du retour des djihadistes étrangers et français** binationaux sur le territoire national.
- 8 En prison :**
 - ✓ Élargir le dispositif judiciaire de la rétention de sûreté, créé en 2008, pour inclure les actes terroristes, dont l'association de malfaiteurs.
 - ✓ Création de centres de déradicalisation pour les terroristes djihadistes condamnés.
 - ✓ Permettre les fouilles systématiques pour les détenus radicalisés.
 - ✓ Adapter notre parc pénitentiaire à la réalité carcérale.
 - ✓ Exclure les possibilités d'aménagement de peine et de réduction de peine pour les faits de terrorisme.
- 9 Créer une infraction spécifique** punissant toute personne qui consultera de manière habituelle, et sans motif légitime, des sites internet qui provoquent au terrorisme.
- 10 Rendre plus rapide les procédures administratives d'expulsion** de ceux faisant l'apologie du djihad et du terrorisme.
- 11 Mise en place d'un plan national et européen de lutte contre le trafic d'armes**, en donnant de nouvelles possibilités procédurales d'initiative aux services enquêteurs pour les perquisitions et les fouilles de véhicules.
- 12 Renforcer l'équipement de protection et harmoniser les conditions d'exercice de la légitime défense** entre les forces de police et de gendarmerie.

Restons en contact

Rencontrez votre député dans le cadre de ses permanences parlementaires organisées dans la circonscription (liste des dates sur www.franckmarlin.fr).

Vous pouvez également le contacter directement par courrier électronique : depute@franckmarlin.fr



Les propositions de loi, les amendements, les déclarations de votre député, ses questions écrites...

Retrouvez encore plus d'informations sur : www.franckmarlin.fr

“Une Nation unie pour un État fort !”



Chers Amis,

Depuis des années, en votre nom, je dénonce la perte des valeurs de notre République, leurs remises en cause, le repli communautariste...

Depuis des années, j'affirme que la sécurité est la première des priorités des Français et le premier des devoirs de l'État. Je me bats pour défendre la Laïcité et faire reconnaître ce principe fondateur comme un pilier essentiel de notre Nation.

Que de critiques avons-nous dû subir tout au long de ces années ?

Les dramatiques événements de ce début janvier ont ramené nos détracteurs à la réalité. Certains redécouvrent le sens de la laïcité, le rôle de l'école, l'importance des sanctions, la nécessité de faire respecter l'autorité publique et ses dépositaires que sont les forces de l'ordre. À quelques semaines d'échéances électorales, ce double discours ne trompe personne !

Lutter contre le terrorisme, c'est prendre certes des mesures exceptionnelles au regard de circonstances exceptionnelles. Mais la sécurité des Français doit être assurée tous les jours avec la même force.

Cela demande aussi une Justice ferme, de vrais moyens pour les forces de l'ordre, une école et des valeurs républicaines défendues et respectées. Toutes mes propositions portent ces convictions que nous partageons.

Avec détermination.
Franck MARLIN



L'école : lieu sacré de la République

Aujourd'hui, force est de constater que dans de nombreux établissements, les élèves n'ont plus l'impression d'être dans un sanctuaire républicain. L'école de Jules Ferry est devenue l'école des différences, de l'indiscipline et parfois du rejet des valeurs de notre République. Le sentiment d'appartenance à notre communauté nationale et à la République française doit redevenir la règle. **Franck MARLIN a co-déposé une proposition de loi pour le port de l'uniforme, et la présence des paroles de l'hymne national et du drapeau tricolore dans les classes.**

Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité



Après l'hommage émouvant qui a été rendu dans toute la France et dans l'Hémicycle aux 17 victimes des trois attentats terroristes qui ont endeuillé la France en janvier, Franck MARLIN a demandé que le pays conserve cette unité en se

retrouvant autour de valeurs essentielles de la République.

Déjà, en 2003, il avait fait apposer devant chaque bâtiment de sa commune un blason tricolore comportant l'inscription « Liberté - Égalité - Fraternité - Laïcité ».

En parallèle, il avait déposé à trois reprises une proposition de loi constitutionnelle visant à ajouter la « Laïcité » à la devise républicaine.

Estimant que ce n'est qu'à travers ce principe que la cohésion de notre Nation sera préservée, il a donc demandé au Premier Ministre, au Président de l'Assemblée nationale, au Président de groupe UMP et au Président de la Commission des lois constitutionnelles pour demander que soit procédé à l'examen de sa proposition.

La laïcité, c'est toute l'année !

Le gouvernement a décidé de créer une « Journée de la laïcité », chaque 9 décembre, dans les établissements scolaires. Pour votre député, « c'est une stupidité ! La laïcité est un principe fondateur de notre Constitution qui doit s'appliquer tous les jours de l'année. Il faut du courage et de la cohérence. Ça suffit ces politiques d'apparat. La Ministre n'a rien compris à la laïcité ! »

Plan Vigibanlieue



17 ans après, le gouvernement applique la demande de Franck MARLIN

Dans le cadre du plan Vigipirate, maintenu à son niveau « Alerte attentat », 10 000 soldats ont été déployés sur l'ensemble du territoire depuis le 13 janvier. Le ministre de la Défense, parlant d'une « véritable opération intérieure » indique que « C'est la première fois qu'une mobilisation de cette ampleur mobilise nos forces à cette échelle. »

Que de temps perdu ! Depuis 1998, Franck MARLIN demande que soit instauré un plan vigibanlieue visant à mobiliser l'ensemble des forces de l'ordre (police, gendarmerie et armée) pour assurer la sécurité et la tranquillité publiques contre les menaces qui viennent de l'intérieur.

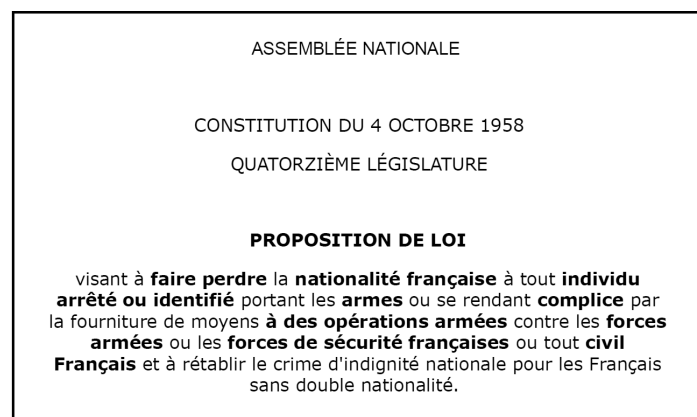
Depuis des années, la République recule, cède, se retire de certains territoires de notre pays. Des cités entières sont devenues des zones de non droit. Elles sont passées sous la coupe de bandes organisées et sont le lieu de véritables trafics. Toute intervention des forces de l'ordre suscite des réactions violentes. Les pompiers, des médecins, des infirmières n'osent même plus s'y rendre. Ce n'est plus tenable !

Or l'autorité de la République doit être présente et surtout auprès de ceux qui ont envie de vivre normalement, en toute tranquillité. **La sécurité est la première des libertés. Le premier des droits.**

Sécurité = Sûreté

La dernière loi gouvernementale contre le terrorisme ne prévoit rien pour des individus condamnés qui à l'issue de leur peine de prison présentent toujours une particulière dangerosité, et pour lesquels le risque de récidive est particulièrement élevé. **Votre député propose de maintenir les personnes les plus dangereuses à l'issue de leur peine de prison dans des centres de sûreté fermés**, et ce tant qu'ils constituent une menace pour la société.

“Faisons preuve de la plus grande fermeté envers ceux qui n'aiment pas la France et ses valeurs !” Les propositions de Franck MARLIN



Les attentats qui ont frappé la France rappellent une fois de plus que des individus de nationalité française se sont engagés aux côtés de terroristes islamistes (1 281 au 16 janvier, soit + 130 % en un an seulement).

Ces ennemis de la France ont combattu et combattent également l'armée française, comme c'est le cas aujourd'hui au Mali et en Irak.

Il serait proprement scandaleux que de tels individus jouissent des bienfaits et des droits attachés à la qualité de citoyen français, alors même qu'ils bafouent les devoirs les plus élémentaires que l'on doit à sa Patrie et à la République.

Pour une déchéance immédiate de la nationalité pour les djihadistes français

Avec plusieurs de ses collègues, Franck MARLIN a déposé deux propositions de loi pour exiger la déchéance immédiate de la nationalité française pour ceux qui portent les armes contre la France, ses militaires, ses citoyens.

« Entre 1989 et 2010, 21 cas de déchéance ont été appliqués. Pourquoi ne serait-elle pas systématisée au regard de la menace qui pèse aujourd'hui sur notre pays et ses habitants ? »

Le 23 janvier, le Conseil Constitutionnel a validé la déchéance de nationalité d'un franco-marocain condamné pour terrorisme. Pour être définitive, cette décision devra être entérinée par le Conseil d'État. 81 % des Français sont pour !

La République doit protéger ses enfants, pas ceux qui la rejettent !

Des mesures fortes pour protéger les Français et un pays dont on est fiers !

Une exigence, un devoir : rétablir le crime d'indignité nationale

La déchéance de nationalité ne pouvant s'appliquer qu'aux Français binationaux, puisqu'il est interdit de créer des apatrides, il faut également sanctionner ceux qui ne bénéficient que de la nationalité française. C'est le sens de la proposition de loi déposée par votre député et d'autres parlementaires. Tout Français se rendant coupable du « crime d'indignité » serait alors puni de 30 ans de détention de 450 000 € d'amende et serait privé de ses droits civiques. **Une condamnation sévère et très symbolique que ne partage pas la Garde des Sceaux Christiane TAUBIRA. Comme par hasard...**

Pour une sanction d'exception en cas de crime majeur contre la démocratie

En 2004, votre député avait co-déposé une proposition de loi pour le rétablissement de la peine de mort pour les auteurs d'actes de terrorisme. Une peine d'exception pour combattre le terrorisme, « crime majeur contre la démocratie », selon l'expression de Robert Badinter. Il faut aujourd'hui l'envisager...

Suppression des prestations sociales pour les djihadistes et leurs familles

Pour Franck MARLIN, « on n'a pas à profiter de droits lorsque l'on n'assume pas ses obligations et ses devoirs de citoyen ». Avec ses collègues Thierry MARIANI et Alain MARSAUD, votre député souhaite la création d'une commission d'enquête relative aux abus de versements des prestations sociales aux Français ayant quitté le territoire dans le but de participer au djihad, ainsi qu'à leurs familles qui les protègent.

Éducation



L'école est au cœur de la transmission des valeurs républicaines

Depuis toujours, Franck MARLIN estime que l'école doit être au cœur de la vie des quartiers. L'école est un lieu de transmission des savoirs mais aussi de valeurs et d'apprentissage de la citoyenneté !

Or les hommages rendus aux 17 victimes des attentats ont été marqués par plus de 200 incidents dans les écoles de la République.

Par exemple, le 8 janvier, à Nice, un enfant de 8 ans a refusé de s'associer à la minute de silence en disant « je suis du côté des terroristes ». Ces refus de s'associer au recueillement national comme les propos de cet enfant en disent long sur la perte de repères de ces jeunes, le manque de valeurs et l'impact de l'environnement familial... Pour votre député, ces manifestations antirépublicaines doivent être sanctionnées et il est normal de demander des comptes aux parents et de soutenir l'équipe enseignante qui a réagi comme il se doit.

À Étampes, dans une cantine scolaire, un agent vacataire a refusé de prendre part à cet hommage. Il a été mis à pied sur le champ et fin à son contrat.

Il faut renforcer l'apprentissage du français au lieu de la langue des pays d'origine !

Depuis 2006, Franck MARLIN dénonce le dispositif ELCO qui encourage le différencialisme identitaire et le communautarisme.

Créé en 1973, pour « permettre aux élèves étrangers de mieux s'insérer dans le système éducatif du pays d'accueil, tout en maintenant des liens avec leurs racines et en préservant la possibilité d'un retour au pays », ce dispositif n'a plus lieu d'être pour des enfants nés en France.

Il avait alerté à plusieurs reprises les ministres successifs de l'Éducation nationale pour que soit substitué à ces cours un enseignement plus approfondi de la langue française et des valeurs de notre République. Il présentait les phénomènes de radicalisation dans certaines communautés.